

TERMES DE REFERENCE

**PRESTATION DE FORMATION DE L'EQUIPE DE DIRECTION ET DU
PERSONNEL CLE AUX SUJETS ETHIQUE ET CONFORMITE**

30/03/21

OBJET

Ce document présente les termes de référence de la prestation de formation de l'Equipe de Direction et du personnel clé aux sujets éthique et conformité.

VALIDATION

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
<p>Dia IYA Responsable Ethique & Conformité</p> 		<p>Vincent LEROUX Directeur Général</p> 

LISTE DE DIFFUSION

Interne :	Responsable Ethique & Conformité - Cheffe de Service Moyens Généraux - Cadre Achats Senior
Externe :	Prestataires

ACCESSIBILITE

Confidentiel	<input type="checkbox"/>	Document destiné exclusivement aux personnes nommément désignées dans la liste de diffusion
Restreinte	<input type="checkbox"/>	Document destiné exclusivement aux fonctions figurant dans la liste de diffusion.
Interne	<input type="checkbox"/>	Document interne diffusable au sein de l'entreprise.
Libre	<input checked="" type="checkbox"/>	Document de diffusion libre à l'interne et à l'externe

I. CONTEXTE DE LA PRESTATION

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 MW) consiste en la construction d'une centrale hydroélectrique sur le fleuve Sanaga à Nachtigal et d'une ligne de transport d'énergie à haute tension reliant la centrale à un poste de 225 kV à construire à Nyom 2, Yaoundé.

Le projet est développé par la société anonyme de droit Camerounais Nachtigal Hydro Power Company (NHPC) et financé par une dizaine d'institutions financières de développement (IFC, PROPARCO, AFD, FMO, DEG, CDC, AFC, EIB, EAIF, AFDB) et quatre banques commerciales locales (BICEC, SCB Cameroun, Standard Chartered Bank Cameroun, et Société Générale Cameroun).

NHPC, étant exposée, aussi bien dans ses phases de développement, construction, que d'exploitation à des risques de fraude et de corruption, a mis en place un plan d'actions éthique et conformité validé par ses administrateurs, dans lequel figure la formation de son Equipe de Direction sur ces sujets.

NHPC fait le choix de confier cette mission de formation à un prestataire externe, disposant d'une expérience avérée dans les domaines de l'éthique et de la conformité.

II. PRESTATION ATTENDUE

La prestation consiste à renforcer les connaissances et capacités de l'Equipe de Direction de NHPC dans les domaines de l'éthique et la conformité afin de leur permettre de mieux ancrer la culture éthique et conformité dans la réalisation de leurs activités quotidiennes.

III. PERIMETRE DE LA PRESTATION

Conformément au plan d'actions sus-mentionné, la prestation de formation concerne 10 personnes, notamment l'Equipe de Direction et quelques cadres clés, comme suit :

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint
- Directeur Financier
- Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux
- Directeur Construction
- Directeur Exploitation
- Directrice Environnement & Social
- Responsable Ethique et Conformité
- Responsable Juridique
- Chargé de Mission Coordination

IV. ATTENDUS DE LA PRESTATION

Il est attendu du prestataire de couvrir au cours de cette formation les sujets suivants :

- Une présentation des retours d'expérience de projets Camerounais similaires à NHPC ayant été victimes de pratiques non-éthiques ;
- Un rappel des notions de :
 - o Corruption
 - o Fraude
 - o Blanchiment d'argent

- o Intégrité des relations d'affaires
 - o Cadeaux et invitations
 - o Manquement au droit de la concurrence
 - o Conflit d'intérêt
 - o Harcèlement moral/sexuel
- Une présentation des lois et textes en vigueur au Cameroun en matière de fraude, corruption, blanchiment d'argent, pollution de l'environnement, atteinte à la santé et à la sécurité, etc. et des conséquences/sanctions de la violation de ces derniers ;
 - Une présentation du concept de veille réglementaire avec les bonnes pratiques en la matière
 - Un partage d'outils pratiques pour l'ancrage d'une culture d'éthique et de conformité au sein de l'entreprise
 - Des ateliers et mises en situation pour s'assurer de la bonne assimilation des sujets
 - Délivrance en fin de formation d'attestations de formation à tous les participants

La langue choisie pour la formation est le Français.

V. DUREE DE LA PRESTATION

La prestation se tiendra sur une journée, soit 4h de temps le matin, et 3h l'après-midi au mois de mai, à une date à confirmer ultérieurement d'accord partie.

VI. LIEU DE LA PRESTATION

La formation se tiendra au siège social de l'entreprise, sis au 1067 Bis, Rue 1750-Nouvelle Route de Bastos, Yaoundé.

VII. DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

NHPC met à la disposition du prestataire, sous réserve de confidentialité, son référentiel éthique et conformité, composé de :

- Politique Ethique et Conformité
- Politique sur les Valeurs de l'Entreprise
- Code de Conduite Ethique et Conformité

VIII. CONTENU DE L'OFFRE

a. DOSSIER ADMINISTRATIF

Le dossier devra être constitué des documents suivants :

- Formulaire Know Your Supplier à récupérer auprès de NHPC
- Copie légalisée de la carte de contribuable
- Copie légalisée du registre de commerce
- Certificat d'imposition.
- Attestation de non faillite
- Attestation de soumission pour CNPS

- Attestation de domiciliation bancaire
- Attestation d'assurance RC Professionnelle

L'absence d'un document est susceptible d'entraîner une non-qualification du soumissionnaire.

b. DOSSIER TECHNIQUE

Le dossier devra être constitué des documents suivants :

- Références du soumissionnaire dans les domaines de l'éthique et de la conformité
- CVs du ou des formateurs
- Descriptif détaillé du programme de formation
- Note présentant tous les éléments complémentaires susceptibles d'intéresser le client et contribuant à l'appréciation qualitative de l'offre

Les éléments susceptibles d'entrer dans l'appréciation qualitative de l'offre sont les suivants :

- Concernant la société
 - Capacité à délivrer du conseil stratégique et opérationnel afin d'améliorer le dispositif général d'éthique et de conformité au sein de NHPC.
- Concernant le(s) formateur (s)
 - Nombre d'années d'expérience
 - Qualité de la formation recue en matière d'éthique et de conformité
 - Maîtrise de la réglementation en vigueur au Cameroun dans les domaines de la fraude, corruption, pollution, santé et sécurité, du conflit d'intérêt, droit de la concurrence, et blanchiment d'argent
 - Aptitudes pédagogiques et capacité à former des équipes managériales/profils seniors

Au vu de la diversité des actionnaires (Etat du Cameroun, Electricité de France, STOA, International Finance Corporation, AFRICA 50), et des bailleurs de fonds de NHPC, la connaissance des exigences internationales (Sapin 2, UK anticorruption law, etc.) en matière d'éthique et conformité sera considérée comme un atout.

c. DOSSIER FINANCIER

Le dossier devra présenter le prix détaillé de la prestation.

IX. APRECCIATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées avec les pondérations suivantes :

Dossier Technique :	60 %
Proposition financière :	40 %

X. INTERLOCUTEURS

Mme Myrille MBOHOUM
Cheffe de Service Moyens Généraux
(237) 695 596 033
myrille.mbouhom@nachtigal-hpc.com

Mme Dia IYA
Responsable Ethique & Conformité
(237) 691 15 83 71
dia.iya@nachtigal-hpc.com

